



Guide pratique pour adresser vos patients

Août 2025

16 rue de la Boutière - BP 9 - 71150 Chagny
tél. 03 85 46 81 81 - fax : 03 85 46 82 00



Madame, Monsieur, Docteur,

Labellisé « Hôpital de proximité », le Centre Hospitalier de Chagny dispose d'une capacité d'accueil de **219 lits et places** réparties comme suit :

Activités	Services	Capacité autorisée
sanitaires	Médecine polyvalente à orientation gériatrique	20 lits
	Soins palliatifs	3 lits identifiés
	Soins médicaux et de réadaptation, spécialité gériatrie	30 lits
médico-sociales	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (hébergement complet)	133 places
	Accueil de jour « Alzheimer »	8 places
	Service de soins infirmiers à domicile	43 places

L'hôpital de Chagny propose également au bénéfice de la **population « générale »** :

- un service de consultations externes en gériatrie (avec orientation du médecin traitant) ;
- une activité de rétrocession par la Pharmacie à Usage Intérieur.

Au moyen de ce guide pratique, nous espérons faciliter vos contacts avec les équipes médicales, soignantes, sociales et administratives de l'établissement.

Le CH de Chagny est membre du Groupement Hospitalier de Territoire « Saône-et-Loire Bresse Morvan ».



Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et pour vous rencontrer.

Le Président de la
Commission Médicale d'Etablissement
Docteur Jérémie LHABITANT

La Directrice déléguée,
Stéphanie BOULNOIS

Sommaire :

- | | |
|--|--------|
| • Médecine polyvalente (incluant les lits de soins palliatifs) | Page 3 |
| • Soins médicaux et de réadaptation, en gériatrie (SMR) | Page 4 |
| • Consultations avancées | Page 5 |
| • Hôpital de jour en médecine | Page 5 |
| • Etablissement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) | Page 6 |
| • Accueil de jour | Page 7 |
| • Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) | Page 8 |

Le service de médecine

- ➔ Médecine polyvalente à orientation gériatrique
- ➔ Soins palliatifs

Vos interlocuteurs

Secrétaire médicale	Mme Emeline BRULLEZ ☎ : 03.85.46.81.74 ✉ : secretariat.medical@ch-chagny.fr ✉ : secretariat.medical@ch-chagny.mssante.fr
Responsable médical	M. le Docteur Jérémie LHABITANT ☎ : 03.85.46.81.81 / poste 212 ✉ : jeremy.lhabitant@ch-chagny.fr ✉ : jeremy.lhabitant@ch-chagny.mssante.fr
Cadre de santé	Mme Fanny DUPLUS ☎ 03.85.46.81.79 / cadre.medecine@ch-chagny.fr
Equipe médicale	☎ : 03.85.46.81.81 / poste 301 - Praticien : M. le Dr Jordan MAUCLAIR-RICHALET ✉ : jordan.mauclair-richalet@ch-chagny.fr ✉ : jordan.mauclair-richalet@ch-chagny.mssante.fr - Praticien : Mme le Dr Elodie BOUCHOIR-LHABITANT (jeudi) ✉ : elodie.bouchoir@ch-chagny.fr ✉ : elodie.bouchoir@ch-chagny.mssante.fr - service agréé pour l'accueil d'un interne en médecine générale - service agréé pour l'accueil d'un externe
Equipe paramédicale	☎ : 03.85.46.81.89
Service social + Référent coordination des parcours	M. Quentin FAYARD ☎ 03.85.46.98.74 (mardi et jeudi après-midi)

Le profil des patients

Sauf contexte de fortes tensions sanitaires locales, le patient doit être domicilié dans le bassin chagnotin, sud Côte-d'Or et nord Saône-et-Loire.

- Patients en décompensation aigüe, issus du SAU ou de l'UHCD, après examen de débrouillage
- Patients subaigu, en provenance des services hospitaliers, pour poursuite de traitements médicaux nécessitant une surveillance, plaies et cicatrisation, adaptation thérapeutique (diabète, antiHTA, anticoagulants, antalgiques...), pathologie infectieuse sous ATB, avant retour à domicile
- Syndrome confusionnel ou découverte de TNC avec troubles psychocomportementaux
- Prise en charge post-chirurgie orthopédique J2-J5 (avant entrée en SMR)
- Patients en soins palliatifs, en échappement thérapeutique ou en fin de vie.

La demande d'admission

Directe : sollicitée par un médecin libéral (hors soins palliatifs), par téléphone dans le service	• Vous pouvez contacter l'équipe médicale au 03.85.46.81.81 • En complément, vous pouvez adresser votre demande d'admission d'un patient sur l'adresse : ✉ : admission.medecine@ch-chagny.fr ✉ : admission.medecine@ch-chagny.mssante.fr
Transfert souhaité par un autre établissement de santé (hors soins palliatifs)	• Adressez votre demande d'admission d'un patient sur l'adresse : admission.medecine@ch-chagny.fr • En complément, vous pouvez contacter l'équipe médicale
Pour une prise en charge en soins palliatifs	• Adressez votre demande d'admission d'un patient par le biais du logiciel



- En complément, vous pouvez contacter l'équipe médicale

Le service des Soins Médicaux et de Réadaptation

→ SMR, spécialité gériatrie

→ Soins palliatifs

Vos interlocuteurs

Secrétaire médicale	Mme Emeline BRULLEZ ☎ : 03.85.46.81.74 ✉ : secretariat.medical@ch-chagny.fr ✉ : secretariat.medical@ch-chagny.mssante.fr
Responsable médical	M. le Docteur Jérémie LHABITANT ☎ : 03.85.46.81.81 / poste 850 ✉ : jeremy.lhabitant@ch-chagny.fr ✉ : jeremy.lhabitant@ch-chagny.mssante.fr
Cadre de santé	Mme Françoise MARTINS VICENTE ☎ 06.70.20.05.43 / cadre.smr@ch-chagny.fr
Equipe médicale	☎ : 03.85.46.81.81 / poste 850 - Praticien : Mme le Docteur Axelle SOMSON ✉ : axelle.somson@ch-chagny.fr ✉ : axelle.somson@ch-chagny.mssante.fr - service agréé pour l'accueil d'un interne en médecine générale - service agréé pour l'accueil d'un externe
Equipe paramédicale	☎ : 03.85.46.82.05
Service social + Référent coordination des parcours	M. Quentin FAYARD ☎ 03.85.46.98.74 (lundi, jeudi matin et vendredi)

Les objectifs de l'hospitalisation

- Prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques ou sociales des déficiences et des limitations des capacités
- Promouvoir la réadaptation et la réinsertion et le retour à domicile

Le profil des patients

Sauf contexte de fortes tensions sanitaires locales, le patient doit être domicilié dans le bassin chagnotin, sud Côte-d'Or et nord Saône-et-Loire.

- Fragilité / polypathologie / polymédication
- Polytraumatisme et fracture rachidienne instable
- AVC, TC sévères, dénutrition et plaies complexes
- TNC sévères avec décompensation psycho-comportementale
- Troubles complexes de la marche
- Diabète, cancers, troubles de la déglutition, soins palliatifs et fin de vie...

La demande d'admission

Directe sollicitée par un médecin libéral • En priorité, adressez votre demande d'admission par le biais du logiciel



Transfert souhaité par un autre établissement de santé

- En cas d'impossibilité technique et à titre exceptionnel, adressez votre demande d'admission sur l'adresse : secretariat.medical@ch-chagny.fr
- En complément, vous pouvez contacter l'équipe médicale
- Adressez votre demande d'admission par le biais du logiciel



- En complément, vous pouvez contacter l'équipe médicale

Le service de consultations

→ Consultations en gériatrie

Vos interlocuteurs

Secrétaire médicale	Mme Valérie BEZY ☎ : 03.85.46.81.84 ✉ : secretariat.consultations@ch-chagny.fr 💻 : secretariat.consultations@ch-chagny.mssante.fr
---------------------	--

Consultations spécialisées en gériatrie

Praticien	M. le Docteur Benoît CANNARD ✉ : benoit.cannard@ch-chagny.fr 💻 : benoit.cannard@ch-chagny.mssante.fr
Périodicité	1 vendredi tous les 15 jours
Profil des patients	Pour les personnes âgées : fragiles, polypathologiques, isolées socialement, ou en perte d'autonomie : • Diagnostic troubles neurocognitif (Alzheimer ou apparentées) • Diagnostic syndromique (chutes répétées, fragilité, dénutrition...) • Conseil thérapeutique, Révision d'ordonnance • Annonce diagnostic Le courrier du médecin traitant avec un maximum d'information (clinique, imagerie, biologie...) et ordonnance en cours, sont requis. Si la personne présente une atteinte cognitive, elle doit être accompagnée de son aidant principal. Le médecin traitant reste le référent médical du patient : un avis spécialisé est donné. Le suivi est assuré par le médecin traitant.
Orientation par le médecin traitant	Oui

L'hôpital de jour de médecine

L'hôpital de jour aura pour finalité le repérage de la fragilité chez la personne âgée. Une orientation médicale sera nécessaire.

→ Cette nouvelle activité sera détaillée lors de la mise à jour du présent guide, prévue à l'automne 2025

L'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

→ 94 places d'hébergement « traditionnel » hébergement permanent

→ 24 places dans l'unité de vie protégée « Alzheimer » hébergement permanent

Vos interlocuteurs

Bureau des admissions	 : 03.85.46.81.81  : 03.85.46.82.00  : service.admission@ch-chagny.fr
Cadre supérieur de santé	Mme Valérie BASSET  : 03.85.46.81.81 / poste 409
Equipes paramédicales	à/c du 04/09/25 Adresse mails commune → cadre.ehpad@ch-chagny.fr
• Unités Châtaigniers, Figuiers et Peupliers	Cadre : Mme Blandine GUICHARD -  : 03.85.46.81.88 IDE :  : 03.85.46.98.72
• Unités Acacias et Tilleuls	IDE coordonnatrice : Mme Cindy TINANT  : 03.85.46.81.90 IDE :  : 03.85.46.82.04
Médecin coordonnateur	Mme le Docteur Juliette BOUTELOUP 1 jour / mois
Equipe médicale	Médecins traitants libéraux

Le profil des personnes accompagnées accueillies

Sauf contexte de rapprochement familial ou spécificité argumentée, la personne nécessitant une admission à l'EHPAD doit être domiciliée dans le bassin chagnotin.

Personne dont l'état de santé et/ou de dépendance n'est plus compatible avec un maintien à domicile.

Niveau de dépendance évalué dans les GIR 1 à 4 inclus.

La demande d'admission

- Format numérique
- Adressez votre demande d'admission par le biais du logiciel



Une fois complet, le dossier sera étudié par la commission d'admission EHPAD. L'inscription (ou le refus motivé) sur la liste d'attente sera notifiée par le biais du logiciel et par courrier au demandeur

- Format papier

Vous pouvez demander le dossier auprès du bureau des admissions (par téléphone, courrier postal ou par mail)

Une fois complet, le dossier sera étudié par la commission d'admission EHPAD. L'inscription (ou le refus motivé) sur la liste d'attente sera notifiée par le biais du logiciel et par courrier au demandeur

Un contrat (ou document individuel de prise en charge) sera à signer avant le début de l'accueil ainsi que les documents relatifs à l'obligation alimentaire.

L'accueil de jour « La maison des lilas »

→ 8 places

Vos interlocuteurs

Bureau des admissions	 : 03.85.46.81.81  : 03.85.46.82.00  : service.admission@ch-chagny.fr
Cadre supérieur de santé	Mme Valérie BASSET  : 03.85.46.81.81 / poste 409
Equipe paramédicale	Cadre : Mme Anaïs GIRARD (à/c du 08/09/25)  : 03.85.46.81.72 Equipe soignante :  : 03.85.46.81.71  : lilas@ch-chagny.fr
Médecin coordonnateur	Poste à pourvoir  : /

Le profil des personnes accompagnées accueillies

La personne nécessitant une admission à l'accueil de jour doit être domiciliée à proximité du CH de Chagny (15 km).

La personne est atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée.

Les objectifs de la prise en charge

L'accueil de jour vise à rompre l'isolement des personnes accueillies, apporte un espace de soutien et de répit aux aidants L'équipe assure des activités variées et adaptées permettant la préservation des capacités à travers des tâches de la vie quotidienne et des ateliers thérapeutiques (ex. : dessin, lecture, atelier mémoire, musique, jardinage, cuisine, réveil musculaire...).

La demande d'admission

Formulez votre demande auprès du bureau des admissions par téléphone, par courrier ou par mail. Un dossier d'inscription sera transmis.

Une fois complet, le dossier sera étudié par l'équipe pluriprofessionnelle. L'inscription (ou le refus motivé) sur la liste d'attente sera notifiée par courrier au demandeur.

Un contrat (ou document individuel de prise en charge) sera à signer avant le début d'intervention.

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile

→ 43 places

Vos interlocuteurs

Bureau des admissions	 : 03.85.46.81.81  : 03.85.46.82.00  : service.admissions@ch-chagny.fr
Cadre supérieur de santé	Mme Valérie BASSET  : 03.85.46.81.81 / poste 409
Equipe paramédicale	IDE coordonnatrice : Mme Anaïs GIRARD (à/c du 08/09/25)  : 03.85.46.81.72  : ssiad@ch-chagny.fr  : idec.ssiad@ch-chagny.mssante.fr

Les 29 communes desservies

ALUZE - BOUZERON - CHAGNY - CHAMILLY - CHASSEY-LE-CAMP - CHAUDENAY
CHEILLY-LES-MARANGES - COUCHES - DEMIGNY - DENNEVY
DEZIZE-LES-MARANGES - DRACY-LES-COUCHES - ESSERTENNE - FONTAINES
LESSARD-LE-NATIONAL - PARIS-L'HOPITAL - PERREUIL - REMIGNY - RULLY
SAINT-EMILAND - SAINT-GILLES - SAINT-JEAN-DE-TREZY
SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE - SAINT-LOUP-GEANGES
SAINT-MAURICE-LES-COUCHES - SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE
SAINT-PIERRE-DE-VARENNES - SAINT-SERNIN-DU PLAIN
SAMPIGNY-LES-MARANGES

Les objectifs de la prise en charge

Le SSIAD a pour vocation :

- d'éviter ou d'écourter l'hospitalisation des personnes âgées ou handicapées lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile ;
- de faciliter les retours à domicile ou en établissement non médicalisé à la suite d'une hospitalisation ;
- de prévenir ou de retarder la dégradation de l'état de santé des personnes âgées et handicapées et leur admission en institution.

Selon le plan de soins, l'équipe du SSIAD peut intervenir entre 1 et 14 fois par semaine.

Le profil des personnes prises en charge

Avoir + de 60 ans ou - de 60 ans avec un handicap ou une pathologie chronique.
Une prescription médicale est nécessaire.

La demande d'admission

Formulez votre demande auprès du bureau des admissions par téléphone, par courrier ou par mail.
Vous pouvez également contacter l'infirmière coordonnatrice.
Un dossier d'inscription sera transmis.

Une fois complet, le dossier sera étudié par l'équipe pluriprofessionnelle.
L'inscription (ou le refus motivé) sur la liste d'attente sera notifiée par courrier au demandeur.

Un contrat (ou document individuel de prise en charge) sera à signer avant le début d'intervention.